L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 14 NOVEMBRE 1891.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELLIA

Commençant le 12 octobre 1891.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la ligne de la rue des Champs-Elysées:

MARDIS, à l'arrivée du train de 2 P. M.
JEUDIS, à l'arrivée du train de 2 P. M.
SAMEDIS, à l'arrivée du train de 4 P. M.

Retour quitte Madisonville.

LUNDIS, à l'arrivée du train de 5,30 A. M.
MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 A. M.
VENDREDIS, à l'arrivée du train de 8 A. M.

Si l'eau et le temps le permettent.

Excursions tous les dimanches pour le train de 8 A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Lafitte à Mandeville, au pied de la rue Bond.

W. G. COYLE & CIE, Agents.
11 oct— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes à lumière électrique), partiront de la jetée No 42 de la rivière du North, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, Collier, samedi, 14 novembre.
LA BOURGOGNE, Lebouif, samedi, 21 novem.
LA GASCOGNE, Sagault, samedi, 28 novembre.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 ou $100
Deuxième cabine, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$60
Entrepont, $34.50, avec sandwichs, supérieur comprenant vin, liqueur et tabagie.
Enfans, chiens et voitures, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. E. DODART,
Agent général à la Nouvelle-Orléans,
31 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, seul Receveur et Ten ... est autorisé à vendre des billets de pas ... signal.
J. E. DODART.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Cette ligne se compose des vapeurs suivant:
MONTAUK, HUDSON, NORMANDIE, NEW ORLEANS.
Partant vendredi, 13 novembre, à 3 P. M. ... vapeur
SEMSEA, Capt. Sterns.
Affrète de son plein de fret et dans des sommes modérés pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Ligne du Southern Pacific de la Nouvelle-Orléans et de Texas et de la Californie.

Southern Pacific. Les trains partent et partent à l'heure de la gare de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans | Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express... 8.00 a.m. | San Antonio Express... 7.20 p.m.
California Express... 5.00 p.m. | California Express... 7.20 p.m.

Chaque dernière entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic Express, qui ne coûte que ... Pullman entre la Nouvelle-Orléans et la San Antonio ... et New Orleans Express. Superbe Chaise-Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Antonio ... Pullman à Houston.

Connexions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chaises-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux du chemin de fer Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Morgan.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. S. KIRKMAN, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
Mar 8— 1an

Queen and Crescent Route,

ou la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, les Chemins pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Dayton, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points ... Est et au Canada.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	Fast Line.	Limited Express
Part de la N.-Orléans.	8.45 a.m.	9.00 p.m.
Arrive à la N-Orléans	7.00 a.m.	2.30 p.m.
Arrive à Meridian	11.00 p.m.	9.05 p.m.
Arrive à Akron	7.18 p.m.	11.35 p.m.
Arrive à Birmingham	10.50 p.m.	2.15 a.m.
Arrive à Atlanta	12.47 a.m.	4.12 a.m.
Arrive à Chattanooga	3.50 a.m.	7.00 a.m.
Arrive à Burgin	1.39 p.m.	3.45 p.m.
Arrive à Lexington	3.40 p.m.	5.45 p.m.
Arrive à Cincinnati	6.00 p.m.	6.30 p.m.

Bureaux des tickets à la N.-O., 34 rue Carondelet.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent.
Cincinnati, O. New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
2 mars—

Etat de Situation Trimestriel

—DE LA—

Banque d'Epargnes Germania,

NO 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 mars 1891.

ACTIF.

Actions et bonds.....	$371,365 50
Prêts sur hypothèque.....	131,889 00
Prêts à échéance (garantis par collatéraux).....	191,805 50
Prêts sur demande (garantis par collatéraux).....	712,544 00
Dépenses courantes.....	2,022 98
Meubles et installations.....	750 00
Espèces en mains.....	$130,057 68
Espèces en banque.....	2,675 14 —232,722 82
Total.....	$1,549,610 90

PASSIF.

Capital payé.....	$100,000 00
Profits nets.....	79,430 97
Intérêts acquis.....	16,266 29
De à 4,132 déposants.....	1,353,913 94
Dividendes non payés.....	960 00
Total.....	$1,549,610 90

H. SUBERBIER, Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté parderant mai, ce 31me jour de mars 1891.

ROBT P. UPTON, Notaire

Correct: Attesté— J. HASSINGER,
J. S. MERILH
1er av—1f

Avis.

Le Dr C. Textut prévient les personnes que cela peut intéresser qu'il ne prend plus que deux ... 154, rue St-Pierre. No 154, rue Hampstr. son Pectoralis Liquidus, Red Mag Lithos and Egg Restorer. Toutes ses bouteilles portent sa propre signature. 12 août.

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-SEPTIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1891, yc...	
Moins primes non acquises de l'année précédente:	
Sur risques de feu.....	$127,857 56
Sur risques maritimes.....	2,816 49
Sur risques de rivière.....	5,944 07
Total des primes.....	$134,618 12
Moins—Primes non acquises.....	40,896 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1891.....	$93,922 12
Pertes payées:	
Sur risques de feu.....	28,215 92
Sur risques maritimes.....	515 07
Sur risques de rivière.....	489 53
Taxes et licences.....	14,435 40
Réassurances et primes rendues.....	7,722 58
	49,501 06
Profits.....	$44,021 06
Dividendes payés antérieurement pour l'année fiscale.....	$36,000.

La Compagnie possède de l'actif suivant:

Propriétés foncières.....	$230,309 00
Actions de banques de chemins de fer et actions.....	30,182 54
Billets garantis par hypothèques et nantissements.....	52,671 71
Billets recevables.....	54,617 84
Primes en cours de collection.....	16,523 50
Certificats 6 0/0 de Ville.....	9,434 70
Jugements sur billets hypothécaires.....	4,525 00
Argent comptant.....	34,850 31
	$433,914 80

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOUCHET, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

STAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment parderant mai, ce 12me jour de juin 1891.

Signé JAS. FARRY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Aristide Hopkins, Paul Fourchy, Hon. Geo. A. Shakspeare, Adam Meilhan, Paul Chapuzelle, W. R. Bodager, Henry C. Boucher, Jayme Mazy, A. Lizana.

14 juin—1 an

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Huitième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1890:

Primes reçues:	
Sur risques d'incendie.....	$434,476 26
Sur risques de rivière.....	20,208 32
Sur risques de mer.....	10,455 52
	$615,140 17
A déduire:	
Primes non acquises de 1889.....	114,538 32
Total des primes.....	$529,769 49
A ajouter:	
Intérêt et profits et pertes.....	19,211 33
Revenu total.....	$548,980 02
A déduire: Pertes payées:	
Sur risques d'incendie.....	$192,120 32
Sur risques de rivière.....	1,654 72
Sur risques maritimes.....	2,152 74
Total pertes payées.....	196,082 26
Primes remboursées et annulations.....	54,853 23
Commissions.....	78,181 13
Réassurances.....	35,000 34
Taxes et licences.....	9,964 4
Dépenses diverses (loyers, appointements, comptes de bureau, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, Joyce, Impressions, etc.....	43,173 01
Total des débours.....	$419,853 91
Surplus.....	$129,316 11

Disponible:

Réservé pour risques non expirés.....	$123,221 10
Réservé pour pertes non ajustées et non ajustées.....	41,993 31
Dû aux courtiers.....	54,102 70
Profits nets.....	$229,316 11

ACTIF.
(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir:	
En banque.....	$97,358 27
En bureau.....	4,282 46—$91,507 43
$100,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Onzième mai.....	105,000 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les sommes intérêt.....	138,400 00
$35,000 coupons bons des États-Unis, à pour sortir.....	30,000 00
$29,000 bons de la Louisiane à pour sortir.....	27,500 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux).....	47,610 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade.....	20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange.....	150 00
50 actions de la N. O. Warehouse Co.....	535 00
Une action French Opera House Co.....	300 00
Un bon de la St Bernard State Regime Fire Co.....	50 00
Primes en cours de perception.....	66,193 63
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.....	2,000 00
	$559,248 11

PASSIF.

Capital-actions.....	$300,000 00
Fonds de réserve.....	40,000 00
Dividendes non payés.....	2,022 00
Réservé pour risques non expirés.....	133,221 10
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.....	41,993 31
Balance (non compris le dividende de janvier 1890).....	42,102 70
	$559,249 11

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MOGENER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour Nouvelle Orléans, 17 janvier 1891.

M. T. DUCROS, notaire.

128 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODDER,
THOS. J. WOODWARD,
F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu qu'il est l'intention de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $30,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $60,000 au crédit de dit fonds.

SCOTT MOGENER, Secrétaire.

Nile-Orléans, Lou. 17 janvier 1891.
15janv— 8 nov—

ASSURANCES.

Vingt-et-unième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1890:

Primes reçues:	
Sur risques de feu.....	$234,183 81
Sur risques de marine.....	2,580 08
Sur risques de rivière.....	4,515 54
	$241,581 43
A déduire, primes non acquises de 1889.....	80,564 00
Primes totales.....	$602,135 43
A ajouter, intérêts.....	12,339 08
Revenu.....	$614,474 51
A déduire, pertes payées:	
Sur risques de feu.....	$74,422 53
Sur risques de marine.....	1,995 07
Sur risques de rivière.....	48 16
Total des pertes payées.....	$76,631 66
Retour de primes et annulations.....	22,106 84
Commissions.....	56,123 75
Réassurances.....	23,811 93
Taxes et licences.....	3,006 77
Dépenses diverses (loyers et d'agences, dépenses légales, bureau de commerce, carte de navigation et frais de bureau, etc.....	33,945 51
Débourses.....	$191,525 76
A déduire:	$123,054 75
Primes non acquises	$65,850 00
Pertes ajustées et non ajustées.....	26,000 00
Bénéfice net.....	$32,104 75

ACTIF.

Argent en caisse.....	$ 24,548 57
$10,000 Bons des États-Unis à 6 0/0 @ 123.....	12,300 00
$131,000 Bons Consolidés de la Nile-Orléans @ 107.....	140,470 00
$56,000 Bonds Primes de la Nile-Orléans @ 155.....	86,580 00
$25,000 Bons de l'État de la Louisiane, 4 0/0 @ 83 1/2.....	20,875 00
Primes en cours de recouvrement.....	32,976 75
10 Actions Germania Ins'ce Co. @ 115.....	1,150 00
Prêts sur hypothèque.....	17,780 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes.....	3,490 02
Meubles et installations de bureau.....	2,500 00
	$415,979 55

PASSIF.

Capital.....	$300,000 00
Dividendes non réclamés.....	1,944 00
Réservé pour primes non expirées.....	56,850 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.....	26,000 00
Intérêt sur capital dû au janvier 1891.....	9,000,000
	$408,974 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 12 janvier 1891.

CHARLES G. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT (3 0/0) pour le second semestre de 1890, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1891.
14 janv—1m

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau: No 49 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues pour risques d'incendie.....	$ 79,660 71
A ajouter: primes non acquises pour 1889.....	20,006 67
	$ 99,667 38
A déduire:	
Pertes payées (incendies.....	$30,545 24
Réassurances.....	6,649 52
Primes remboursées.....	6,240 99
Commission et courtage.....	3,206 02
Dépenses, générales, moins escomptes et intérêts.....	15,865 54
	$ 62,506 71
	$37,160 67
Réservé pour pertes non ajustées.....	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890.....	19,916 90
Dû aux courtiers et à l'intérêt sur le stock pour l'année.....	14,983 86
Au fonds de réserve.....	6,242 11
	$ 47,160 67

ACTIF.

Billets d'actions pour capital.....	$ 1,231 19
Prêts sur dépôts de titres (collatérales) et hypothèques.....	179,061 02
Billets à recevoir.....	1,915 49
Propriétés foncières.....	18,000 00
Argent en banque et comptant.....	41,885 71
Primes en cours de collection.....	43,979 15
Meubles de bureau et accessoires.....	5,181 53
	$283,453 01

PASSIF.

Capital-actions.....	$100,000 00
Réservé pour pertes non ajustées.....	6,010 00
Réservé pour primes non acquises (pour 1890).....	19,915 90
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus.....	107,527 51
	$283,453 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.

E. R. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment parderant mai, 21e jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt de sociétaire, au TAUX POUR CENT, sur demande.

I. N. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
E. R. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. Bierhorst, A. R. Lazarus,
Peter Blaise, J. H. Marks,
F. Conrad, A. H. Sieverd,
E. Ellarmann, Jacob Schoen,
Jas. Farrell, J. H. Schlermann,
P. Regan, Otto Thomas,
John Fitzpatrick, George Zeigen
C. Taylor Gauche.

20janv—4 dim

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des États-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Éditeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 1612 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lou. 8 nov—

ASSURANCES.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances TEUTONIA,

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état annuel suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues—	
Sur risques de feu.....	$188,922,20
Sur risques de mer.....	22,707 70
Sur risques de rivière.....	20,987 70
	$333,610 70
A ajouter, primes non expirées pour 1889.....	74,106 90
	$408,812 70
A déduire—	
Pertes de feu payées.....	$61,262 37
Pertes de mer payées.....	2,412 66
Pertes de rivière payées.....	18,188 86
Réassurances.....	30,790 11
Commissions.....	21,063 59
Primes remises.....	20,140 35
Taxes et licences.....	11,908 52
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt.....	7,604 46
Profits et pertes.....	379 95— 172,551 29
	$134,092 41
Réservé pour primes non expirées, 31 décembre 1890.....	$ 84,729 00
Dû pour cent d'intérêt sur le fonds capital pour l'année.....	20,000 00
Réservé pour pertes non ajustées.....	16,298 00
Surplus.....	3,075 41
	$134,092 41

ACTIF.

Comptant en main.....	$ 38,104 58
31,000 bons de Ville consolidés de la N. O. (Crescent), valeur sur le marché.....	35,575 00
62,000 bons de la Ville consolidés de la N. O. (Crescent), valeur sur le marché.....	62,000 00
50,000 bons 4 pour cent des États-Unis, valeur sur le marché.....	55,500 00
120,000 bons d'État de la Louisiane, valeur sur le marché.....	111,900 00
10,000 bons hypothécaires de la Canal and Claiborne Street Railroad, valeur sur le marché.....	10,806 00
Bons-certificats de ville de la Nouvelle-Orléans et autres stocks.....	2,242 25
Propriété foncière.....	41,886 00
Prêts sur hypothèque.....	42,791 66
Prêts sur gages.....	12,200 00
Primes en cours de collection.....	32,976 75
Billets à primes et comptes à recevoir.....	1,150 00
Meubles de bureau.....	17,780 00
	$552,097 41

PASSIF.

Fonds capital.....	$300,000 00
Fonds de réserve.....	80,000 00
Réservé pour primes non expirées.....	84,729 00
Intérêt sur dividende non payé.....	506 00
Pertes non ajustées.....	16,298 00
Surplus.....	9,075 40
Intérêt fonds capital dû au janvier 1891.....	18,500 00
	$489,097 41

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte mentionnée des livres de la compagnie.

E. R. BENNERS, Secrétaire. Vice-Président.

ALBERT WOLF, Président.

Assermenté et souscrit parderant le second mai de la Nouvelle-Orléans, Lou. ce 9me jour de janvier 1891.

JOHN J. WARD, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 8 courant, il a été résolu de payer sur demande CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1890.

DIRECTEURS.

H. Buddig, Isaac Levy,
Thos. Beckham, C. H. Miller,
Anton Brain, Albert F. Noll,
J. B. Camors, Frank Roos,
M. Frank, J. B. Rengstorff,
R. Freischer, Louis Roos,
C. S. Fisher, Wm Schmidt,
H. R. Gogreve, H. Schulze,
S. Hymes, J. G. Spor,
J. Jacobs, Jos. Schmidt,
Julius Kaffer, C. H. Schmidt,
J. M. Keller, Hy Wellmann.

13 janv—

Vingt-quatrième Etat Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1890:

Primes sur incendies.....	$203,127 35
Primes maritimes.....	2,512 26
Primes des rivières.....	1,889 72
	$207,530 90
A ajouter: Primes non expirées de 1889.....	41,180 13
	$248,711 03
A déduire: intérêt, profits et pertes.....	$25,323 59
Notes escomptées et dépenses générales.....	14,787 48
	13,546 11
Fonds de surplus de 1889.....	34,476 00
Total.....	$280,733 19
Pertes payées:	
Sur risques de feu.....	$80,758 37
Sur risques maritimes.....	1,958 04
Sur risques de rivières.....	390 67
	$87,091 08
Réassurances.....	36,176 54
Primes remises et commissions.....	54,877 70
Taxes d'État et de ville, Board of Underwriters, et souscripteurs.....	5,863 67
	183,383 29
Profits brutes.....	$101,894 90
Réservé:	
Pour primes non expirées.....	$44,168 67
Pertes d'incendies non payées.....	11,962 43
Dividende de Juillet 1890.....	10,000 00
Dividende de Janvier 1891.....	10,000 00
Fonds de surplus, 1890.....	35,962 80
	$101,894 90 $101,894 90
Billets pour primes.....	$155 26
Primes en voie de collection.....	41,714 14
Prêts sur nantissement (dépôt de titres).....	96,990 00
Prêts sur hypothèques.....	4,100 00
Bons des États-Unis, bons consolidés de ville et bons à prime.....	81,144 50
Stocks de banques d'assurances et autres.....	30,878 50
Bons 1ère hypothèque, Workerling Brewing Co.....	5,000 00
Empruntés sur polices.....	6,614 94
Meubles de bureau et accessoires.....	4,878 14
Argent comptant et en banque.....	24,294 59
	$291,394 90

PASSIF.

Capital actions.....	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées.....	44,168 67
Réservé pour pertes non ajustées et incendie.....	11,962 43
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1891.....	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1890.....	35,962 80
	$291,394 90

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. J. WECKERLING, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 9me jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à leur réunion régulière, a déclaré un dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1890, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. SUBERBIER, F. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING, JOHN THORN,
J. H. SCHMIDT, C. WERNER,
L. GRUNEWALD, A. G. RICKS,
FRANK VATTER, GEO LIEDELIOR
J. H. MERILH, JOHN WEIL,
J. J. LANGLE, D. BERNHARDT,
M. VONDERBANK, EMIL WEBER.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

PARAISSANT

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est reçue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance des ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif de

THAPSIA

à la Racine de Hippocrate et Galien

De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des

Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—DE—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance des ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Daily, per mail, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per mail, $3; six months, $1.50; three months, $1.

Frictio Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sûr et momentané, ... Mais il n'était que malicieuse. ... Bonne personne au demeurant. ... Pour tout dire, on se plaisait chez elle. ... Son comptoir était le point de ralli-

CHARTRES

—DE LA—

People's Slaughter-House and Refrigerating Company.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nile-Orléans.

QUE LOE SACHE, que ce dixième jour d'octobre, de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt onze, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent douzième, par devant moi, Joseph D. Taylor, notaire en la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés ont comparu individuellement les différentes personnes dont les noms figurent ci-après, lesquelles déclarent respectivement que, agissant en vertu des dispositions des lois de cet Etat, et spécialement de la loi No 38 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour l'année mil huit cent quatre-vingt-huit, approuvée le 29 juin 1888, relative à l'organisation de corporations fondées pour l'exécution de travaux d'utilité publique et d'améliorations, elles se sont accordées, et par ces présentes s'accordent et se lient, conjointement avec toutes autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, pour organiser et constituer une corporation et corps politique en droit à l'effet d'exécuter, en vertu de leur accord et de leurs conventions, les plans qu'ils se proposent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom social de cette association et corporation sera celui de: PEOPLE'S SLAUGHTER-HOUSE AND REFRIGERATING COMPANY; elle exercera ses droits et pouvoirs pendant une période pleine de quatre-vingt dix-neuf ans à partir de la date de l'exécution des présentes, et pourra négocier, ester en justice, poursuivre et se faire poursuivre; employer un sceau official, qu'il lui sera loisible d'annuler ou de modifier à son gré; détenir, recevoir, affirmer, acquérir, transférer ou vendre, aussi bien qu'hypothéquer toute espèce de biens meubles, immeubles ou mixtes; supprimer ou prêter de l'argent, et donner et recevoir des titres en garantie; acquérir, détenir et vendre toutes actions et brevets qui elle jugera convenable pour l'exécution de ses plans, nommer et désigner tels administrateurs, directeurs, employés et agents qu'exigeront les intérêts et l'exploitation de ladite corporation; établir des règlements pour l'administration de ses affaires, et les changer et modifier quand elle le jugera à propos.

ARTICLE II.

La domicile légal de cette corporation et le lieu où elle opérera sera la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Les assignations et notifications légales seront adressées au président de la corporation. Dans le cas de sa mort, ou son absence ou de son incapacité d'agir comme président, par suite d'une cause quelconque, les assignations et notifications et documents seront adressées au vice-président ou au secrétaire.

ARTICLE III.

L'objet pour lequel cette corporation est fondée et la nature des affaires qu'elle doit exécuter consistent à abattre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, des animaux destinés à l'alimentation publique, et à établir des appareils réfrigérants pour toutes les industries, et y commercer, échangeraige, l'importation et l'exportation; à construire, acheter, employer, entretenir, posséder et exploiter des appareils de réfrigération, avec tous les bâtiments, les dépendances et appareils nécessaires pour débarquer, mettre en parc, abriter et abattre les sortes d'animaux destinés à l'alimentation; à construire, employer, entretenir et exploiter un établissement pour la fonte de la graisse et autres substances réfrigérantes, dans le but de conserver et de conserver les quartiers d'animaux abattus ou préparés, et de vendre la viande, le sang, les déchets, restes, et autres frag. ments provenant de l'abattage; à disposer de l'excédent de viande non épuisée, également conservée de MM. A. J. Foix et Pierre Lanaux, John M. Westerfield et John Tibeau les droits et privilèges accordés par l'ordonnance No 5,190, édictée du Conseil, adoptée par le Conseil de Ville, le 21e jour de mars 1881, et amendée par l'ordonnance No 9,242, adoptée par le Conseil de Ville le 21e jour d'avril 1891 ainsi que tous droits et privilèges subséquents qui pourront être accordés par ordonnance municipale ou autrement relativement à l'abattage et à la réfrigération, en vertu desdites ordonnances et lois; les affaires susmentionnées seront conduites; ou cette corporation.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation sera et restera fixé à trois cent mille dollars représentés par six cents actions de cinquante dollars, (500) ... Le Conseil de Direction aura plein pouvoir d'émettre et de livrer des actions pleinement payées pour l'achat et en échange de tout droit, privilège, franchise, propriété de tout genre, de toute nature qui, en son opinion, il serait bon ou exigeant que la corporation possédât, ou pour lesquelles elle pourrait servir rendu ou à être rendu pour ou à cette corporation, et ces actions ainsi émises ... capital émises et dépensées différemment qu'il est dit plus haut seront payées en argent, 25 pour cent sur la face de chacune d'elle ou de cinq dollars par action, et le reste par action serront payés au moment de la souscription; le reste, 75 0/0, sera payé à des époques et en telles sommes que le Conseil de Direction jugera convenable par une résolution du Conseil, pourvu qu'aucun versement ou second versement aussi fixé ne soit fait payable avant qu'un de tel versement et échéance ait été publié pendant six semaines dix jours consécutifs dans une feuille quotidienne de la ville de la Nouvelle-Orléans, et pourvu, en outre, que le dit fonds-capital puissent être accru par un vote des deux tiers des détenteurs d'actions dans ce but par le Conseil des Directeurs dont la réunion sera publiquement annoncée dans une feuille quotidienne de la Nouvelle-Orléans, pendant 6 jours pleins.

Tous les certificats d'actions seront signés par le Président ou son supléant, et par le Secrétaire, et portent le sceau de la Corporation.

Aucune action ne sera transférée, excepté sur les livres de la corporation qui seront tenus par le Secrétaire, et sur ses ordres et sur la remise et le cancellation du certificat d'action au nom de celui qui transfère le dit certificat.

Aucun certificat d'action au capital ne sera émis tant